

Ainsi faire le scindage des eaux de décharge!

Guide pour scinder l'eau
de pluie de l'égouttage



Guide disponible sur
[www.fluvius.be/
aansluitingen](http://www.fluvius.be/aansluitingen)

fluvius.



Table des matières

Pourquoi scinder les eaux	3
Une soirée d'information pour un bon départ	3
Quatre manières de scinder votre évacuation de l'eau de pluie de celle de vos eaux usées	4
Est-ce une obligation de scinder l'évacuation des eaux de pluie de celle des eaux usées ?	6
Et quid des eaux usées ?	6
Puis-je le faire moi-même ?	6
Comment raccorder mon habitation aux égouts publics ?	7
Puis-je demander l'installation d'une bouche de raccordement supplémentaire ?	8
Où les bouches de raccordement seront-elles placées par Fluvius ?	8
Quand puis-je commencer ?	9
Quels tuyaux dois-je utiliser ?	10
Faire un bon plan pour un bon départ !	10
Vous avez terminé vos travaux ? Faites-les approuver !	11
Conseils	13
Quid de l'évacuation dans mes caves ?	14
Prévention d'odeurs	15



Comment scinder votre évacuation des eaux de pluie de celle des eaux usées ?

Fluvius prévoit d'installer dans votre rue un système d'égouts séparé. Cela signifie que l'évacuation des eaux usées et celle de l'eau de pluie seront désormais scindées. Nous vous expliquons ici l'intérêt d'une telle approche. Les travaux ne se limiteront pas qu'à la rue. Ils nécessiteront probablement aussi quelques aménagements au niveau de votre habitation. Vous découvrirez dans ces pages en quoi consisteront ces aménagements et comment les aborder au mieux. Vous ne trouvez pas toutes les informations relatives à votre situation ? N'hésitez donc pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Pourquoi scinder les eaux ?

Le système d'égouts dans votre rue achemine les eaux usées vers la station d'épuration. Mais l'eau de pluie propre qui tombe sur les toits, rues, allées, terrasses et autres surfaces revêtues finit aussi dans les égouts. En cas de grosses pluies ou d'engorgement, il peut arriver que les égouts ne parviennent plus à accueillir toute cette eau et qu'il y ait un débordement. Résultat : les rues et habitations se retrouvent inondées, tandis que les eaux de pluie et usées sont déversées indistinctement dans les ruisseaux et rivières, ce qui n'est bien sûr pas idéal. Sans compter que lorsque les eaux usées sont fortement diluées avec de l'eau de pluie, les stations d'épuration ont du mal à faire leur travail de manière optimale.

La solution à ces 2 problèmes est la suivante : scinder l'évacuation de l'eau de pluie de celle des eaux usées, pour que l'eau de pluie soit recueillie dans un système de canalisations séparé. En fonction de la surface, ce recueillie peut se faire par une infiltration dans le sol, ou bien l'eau de pluie peut être conduite vers un cours d'eau, un étang ou une zone d'infiltration proche. Cette méthode permet de faire en sorte que seules les « vraies » eaux usées soient envoyées vers les stations d'épuration.

Une soirée d'information pour un bon départ

Quelques mois avant le début des travaux de scindage, Fluvius organisera une soirée d'information, en collaboration avec votre ville ou commune. Ce rendez-vous vous permettra d'en savoir plus sur l'impact de ce projet et sur le rôle que vous êtes invité à jouer. Bloquez d'ores et déjà cette date dans votre agenda ! Ce sera aussi l'occasion pour vous de faire la connaissance de notre expert, qui vous conseillera pour un scindage réussi.

Quatre manières de scinder votre évacuation de l'eau de pluie de celle de vos eaux usées

Contrairement à vos eaux usées, vous n'êtes pas obligé(e) de connecter votre évacuation de l'eau de pluie aux égouts. Mais alors, que devient toute cette eau qui tombe du ciel ? Quatre options s'offrent à vous. Nous vous les présentons par ordre de préférence.



1. Citerne d'eau de pluie

Vous pouvez opter pour une citerne d'eau de pluie avec un système à pompe pour récupérer l'eau de pluie, et relier cette citerne à votre habitation pour que cette eau soit utilisée pour la chasse de vos toilettes, votre machine à laver, le nettoyage de votre voiture ou encore l'arrosage de votre jardin. De quoi économiser rapidement jusqu'à

50 % de votre consommation d'eau potable. Au mieux vous raccorderez votre citerne à eau de pluie à un système d'infiltration. Veillez toujours à équiper votre pompe d'un filtre afin que l'eau utilisée dans votre habitation soit débarrassée de ses impuretés, et à bien entretenir votre citerne d'eau de pluie.



2. Système d'infiltration

Vous pouvez installer un système d'infiltration permettant que l'eau de pluie qui coule de votre toit ou de votre terrasse soit lentement absorbée dans le sol. Cette solution est idéale pour entretenir le niveau d'eau souterraine (un point important pour la disponibilité en eau potable) et pour entretenir votre jardin. Il y en a pour tous les budgets : d'un simple coude au bas de vos gouttières à des puits, caisses et tuyaux d'infiltration. Ou bien pourquoi ne pas aménager un petit étang ou un wadi dans votre jardin, qui pourrait accueillir l'eau de pluie et la redistribuer progressivement dans le sol ?

Bien entendu, il faut que le sol soit capable d'absorber une grande quantité d'eau. Vous devez donc d'abord vérifier que votre sol est suffisamment perméable. Pour cela, répondez aux questions suivantes :

- Combien de temps faut-il pour que l'eau de pluie soit absorbée après une grosse averse ? Si la réponse est « moins de 3 heures », alors votre sol est bien perméable.
- Votre jardin abrite-t-il suffisamment de plantes ? Les racines des plantes facilitent en effet l'absorption de l'eau de pluie dans la terre.
- Le sol n'est-il pas trop tassé à force qu'on ait roulé dessus ?
- Lorsque vous creusez un trou dans le sol, voyez-vous directement apparaître de l'eau souterraine ? En cas de niveau élevé de l'eau souterraine, il faudra prévoir une infiltration en surface uniquement.



3. Eaux de surface à proximité [canal ou ruisseau]

Si un canal ou ruisseau longe votre parcelle et que vous ne pouvez pas réutiliser l'eau de pluie ni faire en sorte qu'elle s'infiltre dans le sol de votre jardin, vous pouvez diriger cette eau vers ce canal ou ce ruisseau.

4. Système d'évacuation de l'eau de pluie

Aucune des options ci-dessus n'est possible chez vous ? Vous pouvez alors connecter votre évacuation de l'eau de pluie au système d'évacuation de l'eau de pluie de votre rue. Le surplus de votre citerne d'eau de pluie ou de votre système d'infiltration peut aussi y être raccordé. Attention : chaque projet d'évacuation est unique. Il se peut donc qu'il ne soit possible d'installer qu'un système d'évacuation des eaux usées dans votre rue. Vous ne pourrez alors pas y connecter votre évacuation de l'eau de pluie. Dans ce contexte, nous n'installons qu'une bouche de raccordement pour les eaux usées. Votre eau de pluie, quant à elle, peut être déversée dans un canal. S'il n'y a pas de canal à proximité de chez vous, vous devrez prévoir un système d'infiltration.



Est-ce une obligation de scinder l'évacuation des eaux de pluie de celle des eaux usées ?

Si vous habitez une maison mitoyenne, vous n'êtes tenu[e] que de scinder vos tuyaux d'eau de pluie de l'évacuation des eaux usées du côté de la rue. Vous ne devez donc pas faire installer de tuyaux dans ou sous votre maison pour acheminer l'eau de pluie séparément depuis l'arrière vers l'avant de votre maison. Votre jardin est longé par un canal ? Dans ce cas, vous devez bel et bien procéder au scindage de l'eau de pluie à l'arrière de votre maison.

Les personnes qui habitent une maison 3 ou 4 façades sont, quant à elles, obligées de scinder toute l'eau de pluie provenant de leur toit, terrasses et allées revêtues. Et cela vaut également pour l'arrière de la maison. Bien entendu, vous pouvez aussi réceptionner l'eau de pluie sur votre parcelle.

Aussi le trop-plein de votre citerne d'eau de pluie sous votre maison n'ayant pas de réutilisation utile (toilette, machine à laver, ...) vous le séparez des eaux usées.

Et quid des eaux usées ?

Votre évacuation des eaux usées doit obligatoirement être raccordée aux égouts publics. Si vous habitez dans une maison mitoyenne, vous devez également faire en sorte que les eaux usées à l'arrière de votre habitation soient acheminées jusqu'à la rue et déversées dans les égouts. C'est la seule façon d'éviter que l'eau souterraine soit polluée. Vous évacuez actuellement vos eaux usées dans un canal ou un cours d'eau ? Faites en sorte de vous connecter plutôt à la bouche de raccordement pour les eaux usées. Une fosse d'aisances n'étant pas étanche, vous devez également raccorder l'évacuation des eaux usées qui y arrive à la bouche de raccordement pour les eaux usées.

Puis-je le faire moi-même ?

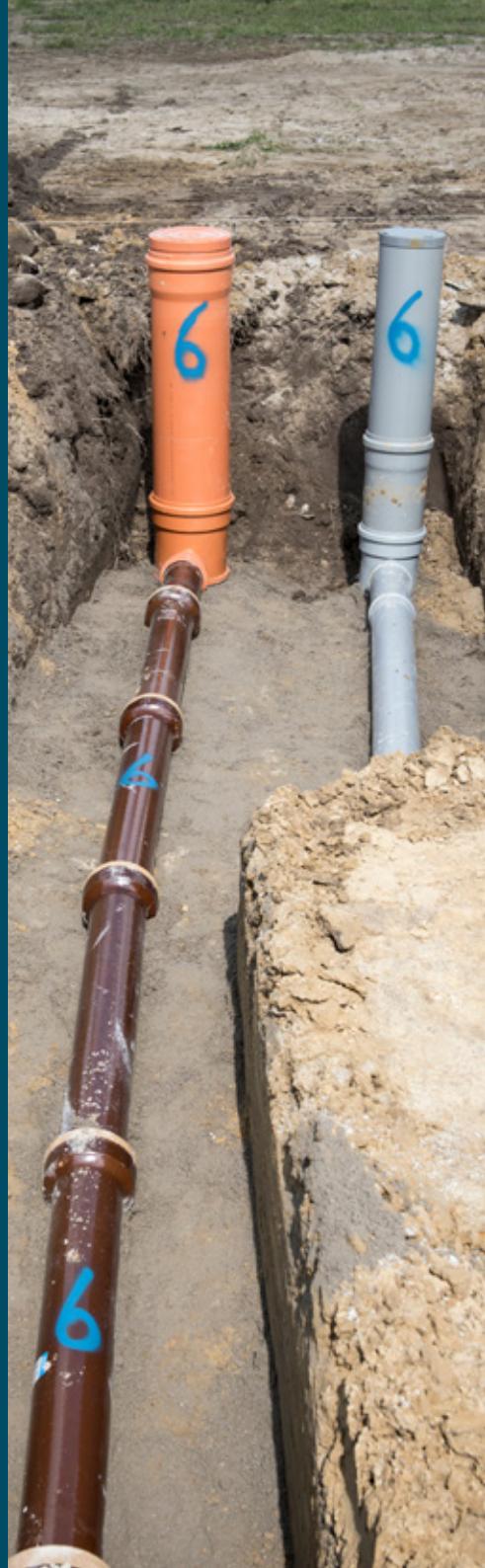
Oui, bien sûr. Si vous êtes habile de vos mains, vous y parviendrez sans problème, mais vous pouvez également demander à un entrepreneur ou à un corps de métier de s'en charger. Vous trouverez sur www.vlario.be une liste des entrepreneurs formés à la réglementation en vigueur. Si vous êtes locataire, pensez à informer votre propriétaire avant vos travaux.

Comment raccorder mon habitation aux égouts publics?

Pour chaque habitation, Fluvius installe 2 bouches de raccordement : l'une pour les eaux usées et l'autre pour l'eau de pluie. Si votre rue n'est pas concernée par l'évacuation de l'eau de pluie, nous ne plaçons qu'une seule bague de raccordement pour les eaux usées. De votre côté, vous devez faire arriver tous les tuyaux d'évacuation de votre maison vers 2 évacuations : l'une pour les eaux usées et l'autre pour l'eau de pluie.

Votre maison dispose d'un jardin avant ? Alors il vaut mieux attendre que nous ayons placé les bouches de raccordement, afin de savoir exactement à quelle profondeur vos tuyaux doivent sortir du sol. La profondeur actuelle de votre raccordement existant ne peut pas être garantie dans tous les cas, étant donné que le raccordement doit être installé au-dessus d'autres tuyaux. Si vous ne pouvez pas attendre, veillez à ce que les tuyaux arrivent un peu plus haut que votre raccordement actuel aux égouts jusqu'à l'alignement. Demandez conseil à votre expert en scindage ou au chef de chantier.

Votre maison ne dispose pas d'un jardin avant ? Nous placerons alors les bouches de raccordement dans l'espace public. Dans ce cas, faites en sorte de faire arriver vos tuyaux d'évacuation plus loin que votre façade avant, et ce, de préférence avant le placement des bouches de raccordement. Notre entrepreneur s'assurera que les bouches de raccordement sont parfaitement reliées à vos tuyaux d'évacuation.



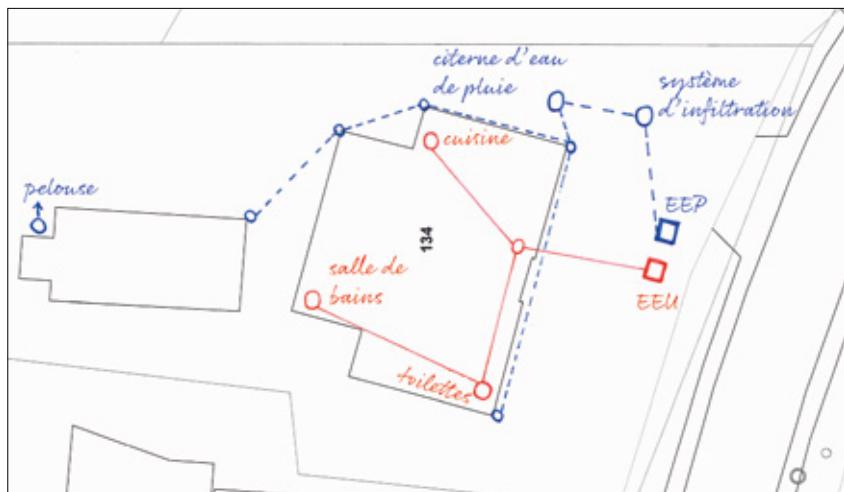
Puis-je demander l'installation d'une bouche de raccordement supplémentaire ?

Vous avez besoin d'une bouche de raccordement supplémentaire ? N'hésitez pas à nous contacter. Si cette demande est approuvée, nous nous ferons un plaisir de vous faire une proposition. Dès l'acceptation de la proposition, nous vous enverrons une facture. Ne tardez pas à nous faire savoir si vous souhaitez faire installer cette bouche de raccordement supplémentaire. En effet, une fois les bouches standards placées sur votre parcelle, il ne sera plus possible d'en ajouter une autre.

Où les bouches de raccordement seront-elles placées par Fluvius ?

Les bouches de raccordement sont toujours placées dans l'espace privé, sur l'alignement. Si vous ne disposez pas d'un jardin avant, nous installerons les bouches au niveau du trottoir, le plus près possible de votre habitation. N'hésitez pas à nous remettre un schéma indiquant où vous souhaitez voir installées les bouches de raccordement. Si nous ne recevons pas de schéma de votre part, l'entrepreneur réalisant les travaux en notre nom choisira lui-même l'endroit d'installation. À noter que les bouches de raccordement ne pourront ensuite plus être déplacées.

Vous pouvez nous envoyer votre schéma par e-mail à l'adresse afkoppeling@fluvius.be, ou par la poste à l'attention de notre expert en scindage.



Quand puis-je commencer ?

Il vaut mieux attendre que notre entrepreneur ait placé les bouches de raccordement. Cela vous permettra de savoir précisément à quelle profondeur vos évacuations doivent se trouver dans le sol. Il vous suffira ensuite de connecter vos tuyaux au manchon de raccordement, sous la bouche. Le raccordement au niveau de la tige verticale de la bouche n'est pas autorisé.

Si votre habitation est actuellement raccordée aux égouts et que vous souhaitez déjà entamer les travaux, faites venir les évacuations séparées pour vos eaux usées et l'eau de pluie de manière distincte jusqu'à votre raccordement existant côté rue. Juste avant le raccordement, rassemblez vos évacuations pour les eaux usées et l'eau de pluie en une seule évacuation, à l'aide d'un manchon de raccordement en Y. Dès le nouvel égout installé dans la rue, il vous suffira de retirer le manchon en Y et de raccorder vos évacuations à la bouche correspondante.

Vous pouvez envoyer le schéma de vos bouches de raccordement à l'adresse afkoppeling@fluvius.be



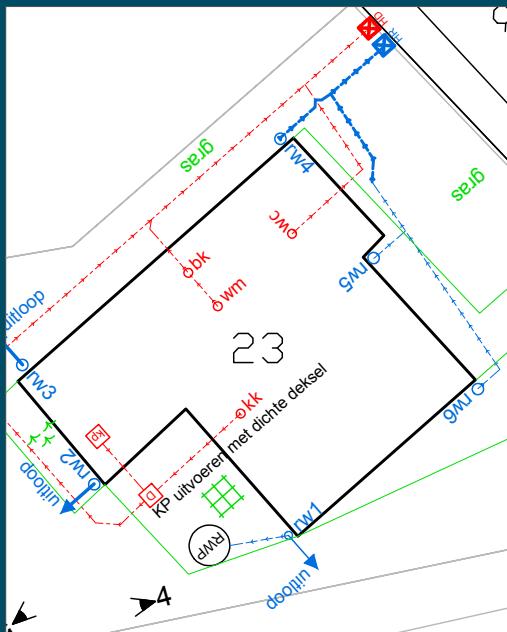


Quels tuyaux dois-je utiliser ?

Pour les eaux usées, utilisez des tuyaux orange ou bruns d'un diamètre d'eau moins 110 mm. Pour l'eau de pluie, utilisez des tuyaux gris d'un diamètre de 110 ou 125 mm. Vous trouverez ces tuyaux dans des magasins spécialisés ainsi que dans la plupart des magasins de bricolage. Le point de raccordement des bouches a un diamètre de 125 mm pour les eaux usées et de 160 mm pour l'eau de pluie. Si vous utilisez des diamètres différents, n'oubliez pas de vous procurer également une pièce de réduction afin d'obtenir un raccord parfait entre les tuyaux. Nous vous recommandons d'opter pour des tuyaux avec une rigidité SN 4 à SN 8. Le label BENOR est une bonne indication de la qualité d'un tuyau.

Faire un bon plan pour un bon départ!

Réfléchissez bien à l'aménagement de votre système d'évacuation avant de vous lancer. Commencez par réaliser un plan de votre habitation, en y indiquant les surfaces revêtues, comme une terrasse ou une allée. Inscrivez-y où se trouvent actuellement tous vos tuyaux d'évacuation des eaux usées et de l'eau de pluie. Décidez ensuite quels tuyaux d'évacuation vous souhaitez garder et pour quel usage (eaux usées ou eau de pluie). Si vous avez choisi de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol, vous pouvez conserver vos tuyaux d'évacuation actuels pour les eaux usées. Cela vous évitera de devoir installer tout un nouveau système d'évacuation. Si votre système d'évacuation actuel fait des sien-nes en se bouchant régulièrement, il s'agit peut-être du moment idéal pour faire installer un nouveau système.



Vous avez des questions ou bien vous souhaitez bénéficier de l'accompagnement d'un expert dans l'élaboration de votre plan de scindage ? N'hésitez pas à nous contacter pour un rendez-vous gratuit. Nous passerons chez vous pour discuter de la meilleure solution en fonction de vos attentes. Notre expert en scindage se présentera avec des instruments permettant d'examiner votre système privé d'évacuation des eaux. Vous aurez ainsi une base claire pour l'établissement de votre plan de scindage.

Vous avez terminé vos travaux ? Faites-les approuver !

Une fois les travaux dans vos parties privées terminés et une fois les connexions faites aux bouches de raccordement, vous devez faire venir un approbateur agréé pour faire valider votre installation.

Celui-ci vérifiera que vos évacuations des eaux usées et de l'eau de pluie sont bien séparées et que votre évacuation privée est bien raccordée aux égouts. Cette approbation est obligatoire et doit être obtenue suivant l'installation des bouches de raccordement. Fluvius vous indiquera si vous devez nommer vous-même un inspecteur et à partir de quand l'inspection peut avoir lieu.

Quid de...

Pour en savoir plus sur une évacuation correcte, consultez le document « Praktisch afkoppelen van hemelwater Vlario » www.vlario.be

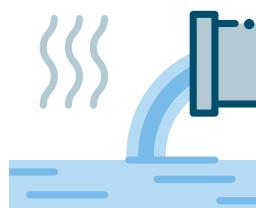
Eau de pluie

- Débordement d'une piscine extérieure
- Siphon d'une terrasse non couverte
- Drainage autour de la maison
- Évacuation d'une toiture végétale
- Évacuation de l'entrée d'une cave
- Tranchée d'évacuation sous l'entrée d'une cave



Eaux usées

- Évacuation d'un filtre de piscine
- Siphon d'une terrasse couverte
- Siphon dans le sol des caves



Scinder l'évacuation des eaux usées et la relier aux canalisations

- Fosse d'aisances, fosse à purin ou fosse septique ayant des fuites



Conseils

1. Ne prévoyez pas de coude de 90° dans vos tuyaux d'évacuation de vos eaux usées, mais plutôt 2 coude de 45°. Vous éviterez ainsi que vos tuyaux se bouchent.
2. Veillez à ce que vos tuyaux d'évacuation des eaux usées soient inclinés de 10 mm/mètre. Cela vous permettra également d'éviter les bouchons. Dans des cas très rares, une pente de 1 à 2 mm/mètre peut être suffisante, en particulier si la différence de niveau entre la maison et la bouche de raccordement est faible.
3. Remblayez suffisamment le sol autour de vos nouveaux tuyaux d'évacuation afin d'éviter que ceux-ci finissent par s'affaisser.
4. Prévoyez suffisamment de bouches de contrôle. Veillez à ce qu'elles soient facilement accessibles et à ce qu'elles résistent au passage d'une voiture. Sur chaque tuyau dans votre cave/vide sanitaire, placez un manchon de raccordement en Y avec bouchon à visser.
5. Les déchets solides peuvent causer des bouchons, tant dans les égouts que dans votre maison. Ne jetez donc jamais de langes, lingettes, préservatifs, serviettes hygiéniques, tampons ou restes alimentaires dans les toilettes. Vous éviterez bien des débouchages !



N'oubliez pas votre prime !

Regardez sur www.fluvius.be/premies si une prime est disponible dans votre commune pour l'installation d'un système d'évacuation séparé dans des espaces privés. Cela vous permettra de récupérer une partie de vos frais. Vous pouvez également bénéficier d'une prime dans certaines communes si vous placez une citerne d'eau de pluie ou un système d'infiltration. Vous trouverez le formulaire de demande en ligne et les conditions pour bénéficier d'une prime sur www.fluvius.be/premies. Vous n'avez pas Internet ? Demandez de l'aide à un ami ou à un membre de votre famille, ou rendez-vous dans l'un de nos bureaux de clientèle.

Certaines communes octroient également une prime supplémentaire. Consultez à cet effet le site de votre commune.



Quid de l'évacuation dans mes caves ?

Vous devez pouvoir évacuer des eaux usées ou de l'eau de pluie depuis votre cave ? Prévoyez alors une pompe qui amènera l'eau de la cave jusqu'à un niveau d'égout plus élevé. Mieux vaut ne pas raccorder directement une cave aux égouts, même avec un clapet antiretour. Le clapet finira par se bloquer tôt ou tard à cause d'une accumulation de saletés, avec à la clé des désagréments dont on se passerait bien. Le niveau d'eau dans la cave pourrait en effet grimper jusqu'au niveau des égouts dans la rue. La situation est moins grave si c'est une pompe qui se bloque, car seule la petite quantité d'eau de la cave n'est alors pas évacuée.

Si vous voulez évacuer à la fois des eaux usées et de l'eau de pluie de votre cave, vous n'avez d'autre choix que de placer 2 pompes distinctes. Veillez à choisir des pompes adaptées. Une pompe à eau de pluie ne convient en effet pas aux eaux usées.

Prévoyez également une sécurité, afin de pouvoir réagir à temps si votre pompe venait à tomber en panne. Parmi les options de sécurité, on retrouve :

- Une détection des pannes
- Une sécurité en cas de surtension pour éviter que la pompe rende l'âme après avoir été frappée par la foudre
- Une pompe de réserve [tant pour les eaux usées que pour l'eau de pluie]. Les 2 pompes travaillent alors par alternance. Vous remarquerez ainsi directement si l'une des 2 est cassée.

Mais malgré une telle sécurité, il n'est pas exclu qu'une pompe se mette à ne plus fonctionner. Essayez alors de faire en sorte que la quantité d'eau à pomper soit la plus petite possible. Veillez à ce que l'allée vers un garage souterrain soit la plus courte possible, ou couvrez-la pour diminuer la quantité d'eau de pluie dans les caves.

Prévention d'odeurs

Outre des eaux usées, un égout abrite aussi de l'air. Lorsque de l'eau (usée) se déverse dans vos tuyaux, elle pousse l'air présent dans les égouts vers l'extérieur. Une situation qui peut entraîner de mauvaises odeurs, tant dans votre habitation qu'autour. Vous pouvez éviter ce désagrément en prévoyant une bonne aération de votre système privé d'évacuation des eaux.

Pour cela, vous pouvez utiliser un tuyau d'aération sur le toit pour votre système privé d'évacuation des eaux. Dans le passé, on proposait comme alternative le raccordement d'une descente d'eaux pluviales sur l'évacuation des eaux usées. En scindant cette descente d'eaux pluviales, on retire l'aération et la désaération, ce qui peut entraîner des odeurs. Mieux vaut donc placer une nouvelle aération au niveau de votre évacuation des eaux usées. Cela peut se faire via un tuyau qui monte jusqu'au grenier ou au toit, via la fosse septique dans le jardin, via un tuyau d'aération sur la façade de l'habitation ou le long d'un champignon d'aération sur le tuyau d'évacuation des eaux usées dans le jardin. Réfléchissez bien à l'emplacement de ce tuyau pour éviter les odeurs. Par exemple, il ne doit pas être placé trop près de la fenêtre d'une chambre à coucher.

En parallèle, toutes les évacuations de la maison doivent être équipées d'un siphon ou d'une chambre de compensation afin d'éviter que de l'air pollué puisse s'en échapper. Lorsque la chambre de compensation est vidée, placez une valve de purge d'air sur le tuyau d'évacuation pour remédier au problème.





Vous voulez en savoir plus ?

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le scindage de l'évacuation d'eau de pluie dans le guide à ce sujet sur le site www.vlario.be ainsi que dans le guide sur les questions d'eau dans la construction et la rénovation sur www.vmm.be.

Regardez également la vidéo sur www.vlario.be

Vous y apprendrez précisément en quoi consiste un scindage de l'évacuation de l'eau de pluie.



Fluvius.be

E.R. Björn Verdoordt
Communication Fluvius
Brusselsesteenweg 199, 9090 Melle